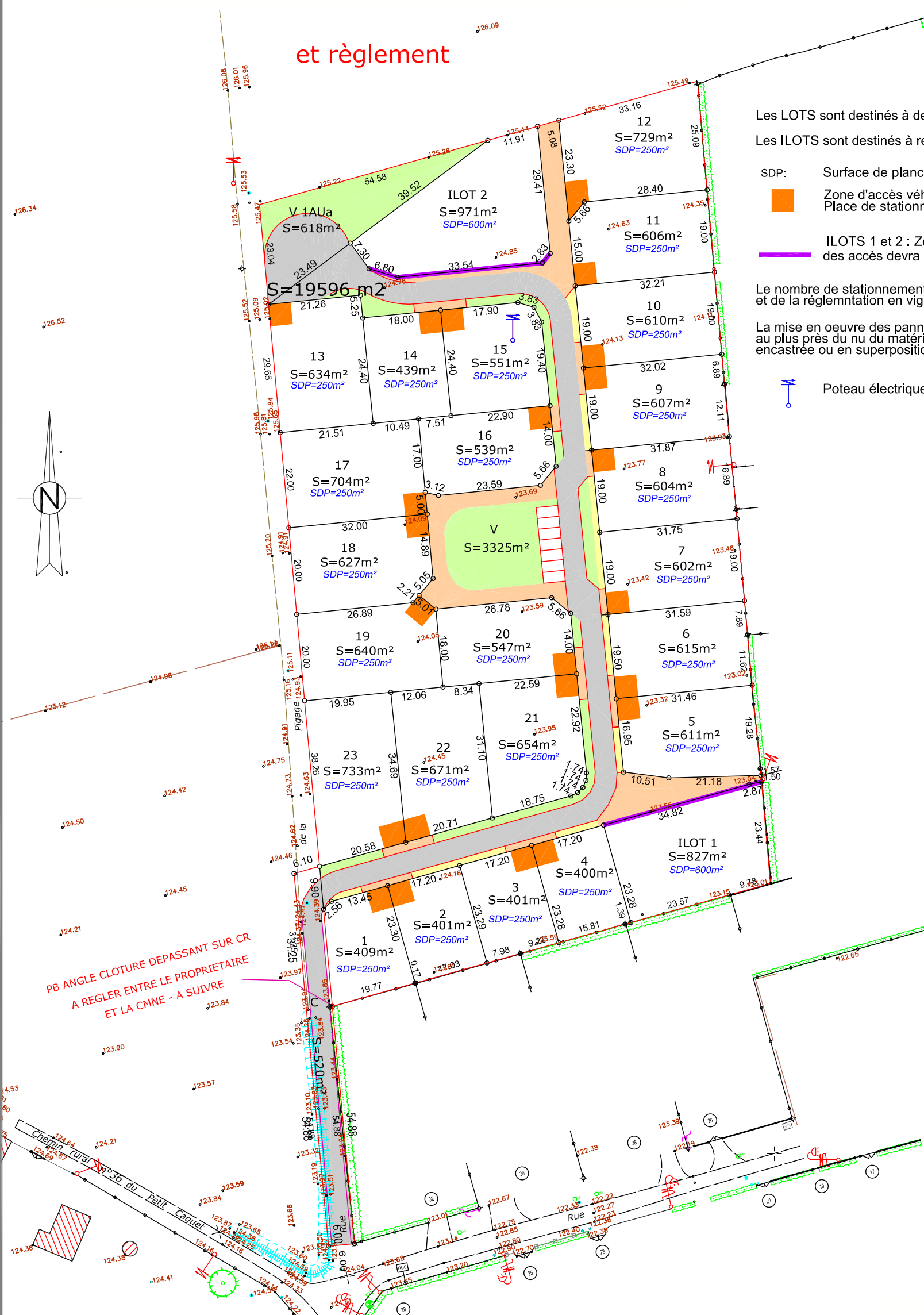


DEPARTEMENT DU LOIRET
 COMMUNE DE REBRECHEN
 Lotissement
 "JUMEAU"
 ZD n°315 et 21

PLAN PARCELLAIRE

et règlement



Les LOTS sont destinés à des habitations monofamiliale

Les ILOTS sont destinés à recevoir 4 logements sociaux chacun

SDP: Surface de plancher maximale autorisée

Zone d'accès véhicule obligatoire, zone non aedificandi. Place de stationnement 5*5m minimum à la charge de l'acquéreur

ILOTS 1 et 2 : Zone d'accès autorisée, l'aménagement des accès devra prendre en compte le positionnement des coffrets

Le nombre de stationnement devra répondre aux exigences du PLU et de la réglementation en vigueur.

La mise en oeuvre des panneaux solaire devra s'effectuer avec une intégration au plus près du nu du matériau de couverture de la toiture par une pose encastree ou en superposition estompée.

Poteau électrique supprimé

PB ANGLE CLOTURE DEPASSANT SUR CR
 A REGLER ENTRE LE PROPRIETAIRE
 ET LA CMNE - A SUIVRE

ECHELLE:	1/1000
DATE:	01/04/2019
Indice:	B
DOSSIER:	631000
Liste:	PA4

V+C
 Architecture
 190, Route de SANDILLON BP 40006
 45800 SAINT JEAN DE BRAYE
 Tél : 02.38.22.14.40 / Fax : 02.38.25.93.31
 E-Mail : architecture@vplusc.fr

V+C
 ARCHITECTURE
 190, Route de SANDILLON BP 40006
 45800 SAINT JEAN DE BRAYE
 Tél : 02.38.22.14.40 / Fax : 02.38.25.93.31
 E-Mail : architecture@vplusc.fr

INCA
 Ingénierie / conception / aménagement

INCA SARL
 Maître d'oeuvre VRD
 9 rue du Clos des Venelles
 Parc d'activités Orléans Charbonnière
 45800 SAINT JEAN DE BRAYE
 Tél : 02.38.88.37.10 / Fax : 02.38.43.65.89
 E-Mail : incamo@wanadoo.fr

12 Rue Alexandre Avlisse
 BP 1202
 45002 ORLEANS CEDEX 1
 Tel: 02.38.53.77.15
 Email: siege@axis-conseils.com
 www.axis-conseils.com

AXIS CONSEILS
 SARL DE GEOMETRES-EXPERTS

afaq
 ISO 9001
 Qualité
 AFNOR CERTIFICATION